

OPS2016 HRSK

Le sport optionnel en 5ème

L'éducation physique et sportive en tant que matière optionnelle en 5ème classe permet d'exercer et d'approfondir les capacités motrices de base liées au maintien de l'équilibre, à la mobilité et à l'utilisation des équipements divers. Il est également important que les cours permettent aux élèves d'éprouver la joie de l'activité physique, la détente et le fait de faire et de réussir ensemble. Les tests « Move » inclus au plan d'enseignement sont effectués pendant ces cours.

Particularités liées aux environnements d'apprentissage et aux méthodes de travail

Caractéristiques liées au soutien et à l'orientation

Évaluation

L'évaluation des études optionnelles est effectuée dans le cadre du programme commun de l'éducation physique et sportive.

Portée des études

1

Classe 5

Les objectifs

T1 Encourager les élèves à rester actifs, à tester différentes épreuves sportives et à s'entraîner le mieux possible.

T2 Inciter l'élève à exercer ses capacités de motricité sensitive, c'est à dire à observer soi-même et son environnement en faisant appel aux facultés sensorielles, et à trouver les solutions adaptées au contexte sportif en question.

T3 Inciter l'élève à renforcer ses capacités relatives au maintien de l'équilibre et à la mobilité et à s'en servir de manière variée dans des environnements d'apprentissage et contextes différents et en fonction de saisons de l'année.

T4 Aider l'élève à renforcer et à utiliser de manière variée ses capacités relatives au maniement des équipements dans différents environnements d'apprentissage et en fonction de saisons de l'année.

T5 Encourager et inciter l'élève à évaluer, à maintenir et à développer ses qualités physiques : la rapidité, la mobilité, l'endurance et la force.

T7 Guider l'élève de manière à ce qu'il/elle sache se conduire toute en sécurité et de manière appropriée pendant les cours d'EPS.

T8 Guider l'élève à travailler avec tout le monde ainsi qu'à contrôler son comportement et ses expressions émotionnelles pendant les exercices sportifs tout en faisant attention aux autres.

T9 Inciter l'élève à respecter le principe « fair-play » et à prendre sa part de responsabilité lors des contextes d'apprentissage communs.

T10 Encourager l'élève à devenir responsable de ses propres actions et renforcer ses capacités du travail autonome.

T11 Veiller à ce que les élèves reçoivent suffisamment de commentaires positifs sur leur corps, leurs compétences et le fait de faire ensemble.